

DEC100239DAJ

Décision portant nomination de Mme Sandrine LORIDAN, aux fonctions de directrice adjointe

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n°100171DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction des comptes et de l'information financière ;

Sur proposition du directeur général délégué aux ressources ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Sandrine LORIDAN, receveuse perceptrice, est nommée directrice adjointe de la direction des comptes et de l'information financière.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 05/10/2010

Le Président



Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 49 13